

Pour affichage et diffusion



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Bureau du
Service Inter
Académique des
concours
administratifs**

AVIS DE CONCOURS

- SESSION 2018 -

**Les personnels Administratifs,
Techniques, de Santé et de Service**

Concours ATSS nationaux et déconcentrés

Les inscriptions aux concours ATSS nationaux et déconcentrés et aux examens professionnels de SAENES, se feront par INTERNET sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/siac3>

→ Sélectionnez votre académie d'origine pour Lille ou Amiens

**du mardi 12 septembre 2017, à partir de 12 heures,
au jeudi 12 octobre 2017, à 17 heures, heure de Paris,**

Sont concernés par ces dispositions les candidats aux concours de :

- Attaché principal d'administration de l'Etat Examen professionnel
- Attaché d'administration de l'Etat Interne
- Attaché d'administration de l'Etat Réservé
- Médecin de l'Education nationale
- Médecin de l'Education nationale Réservé
- Conseillers techniques de service social Interne
- SAENES classe exceptionnelle Examen professionnel
- SAENES classe supérieure Examen professionnel

Il est recommandé aux candidats de se reporter au B.O n°26 du 20 juillet 2017 afin de prendre connaissance de la note de service n°2017-125 du 18/7/2017 précisant les modalités d'organisation au titre de la session 2018.

<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Il est recommandé aux candidats de veiller à respecter les dates de remise de dossier d'inscription, pièces jointes, pièces complémentaires qui leur seront communiquées :

- Sur le serveur d'inscription
- Sur la confirmation d'inscription
- Sur les listes des pièces demandées

Par ailleurs, vous pouvez consulter ce calendrier sur le site de l'académie d'Amiens à l'adresse suivante :

<http://www.ac-amiens.fr>

Rubrique « recrutement »